

Déclaration des Performances



Conformément à l'Annexe III du règlement (EU) N° : 305/2011
modifié par le règlement délégué (EU) No. 574/2014

“MasterColor 100 Noir”

N° : 30426051

1. Code d'identification unique du produit type :

Date de fabrication et n° de lot : voir marquage produit

2. Usage(s) prévu(s):

Additif qui ne sert qu'à colorer les matériaux de construction à base de ciment et/ou de chaux

3. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant :

Master Builders Solutions France SAS
ZI Petite Montagne Sud
10, Rue des Cévennes
91090 LISSES
France

4. Mandataire:

Sans objet

5. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances (AVCP):

Système 3

6a. Norme harmonisée:

EN 14889-2:2006-11

Organisme notifié:

Le CERIB, organisme notifié n°1164

A réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usine selon le système 2+

A délivré le certificat de conformité du contrôle de la production

Déclaration des Performances



7. Performances déclarées : "MasterColor 100 Noir"

Caractéristiques essentielles	Performances	Système d'attestation de conformité	Spécifications techniques harmonisées
Composition des pigments	Liste des composants : réussite		EN 12878 : 2005
Matières solubles dans l'eau	Catégorie B : < 0,5% en masse		
Chlorure soluble	Catégorie B : < 0,10 % en masse		
Chlore total	Catégorie B : < 0,10 % en masse		
Perte par calcination	<5%		

PND : Performance Non Déterminée; BA* : Béton Adjuvanté ; BT** : Béton Témoin

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Christophe Landry, Directeur Technique Adjuvants France.

le 01/03/2021 à Lisses.